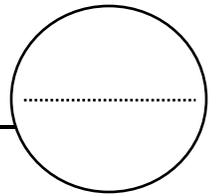




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 9 septembre 2025

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 9 septembre 2025 à compter de 20h00 dans la salle du conseil située au 505-5 rue Frontière, Hemmingford, J0L 1H0.

### Sont présent(e)s

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1  
M. Roy Catto, conseiller n° 2;  
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;  
M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;  
Mme Jayne McNaughton, conseillère n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Est également présente

Annick Brunet, directrice générale adjointe,  
greffière et trésorière  
Michael Krohn, Directeur général, greffier et  
trésorier- adjointe

### Sont absents :

## VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2025-09-191

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

2025-09-192

### 2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2025

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

### 3-PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6A RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Un rapport détaillé des travaux accomplis par le Service de la voirie durant le mois d'août 2025 est remis aux membres du conseil.

### 7A RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 72 742 gallons par jour durant le mois d'août. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

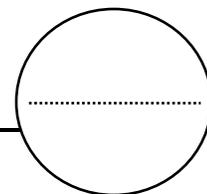
### 7B RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2025-09-193

### 8A-OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - ENGAGEMENT À PARTICIPER JUSQU'À CONCURRENCE DE 10 % AU DÉFICIT D'EXPLOITATION DES ENSEMBLES D'HABITATION

# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 9 septembre 2025

Considérant que la municipalité est liée par une convention d'exploitation avec la Société d'Habitation du Québec et l'Office Municipal d'Habitation Haut-Richelieu, en date du 23 avril 1976, relativement à l'ensemble immobilier #1525;

Considérant que le versement de la subvention prévue aux termes de la convention, et conséquemment la convention elle-même, doivent prendre fin le 30 septembre 2026;

Considérant que la convention est renouvelée aux mêmes conditions, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2026, et ce jusqu'au 31 décembre 2026;

Considérant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, la convention sera renouvelée automatiquement d'année en année, suivant les termes et conditions alors en vigueur et conformément à tout décret du gouvernement;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité engage à participer jusqu'à concurrence de 10 % au déficit d'exploitation des ensembles d'habitation et d'autoriser le maire à signer l'entente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

2025-09-194

## **8B-OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION, 3<sup>E</sup> MODIFICATION**

Considérant que l'OMH nous a fait parvenir un budget révisé à 33087\$;

Considérant que la différence entre le budget approuvé précédent et le budget approuvé cumulatif est de 146 \$;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le budget révisé et de procéder au paiement de la quote-part, soit 146\$ et de prendre les fonds du surplus non affecté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

## **9A RAPPORT DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE**

Michael Krohn, Directeur général, dépose le rapport des permis délivrés durant le mois d'août 2025.

Nombre de permis émis :	3
Valeur des travaux :	60 135\$
Valeur des permis	120\$

2025-09-195

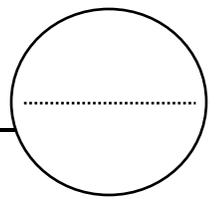
## **9B-MANDAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CONSULTANT EN URBANISME**

Attendu que il y a un besoin d'assistance technique aux personnes responsables de l'application des règlements d'urbanisme;

Attendu que le conseil a pris connaissance de l'offre de service #23105, datée du 20 février 2023;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer le mandat pour des services professionnels de consultant en urbanisme et d'acheter une banque de 60 heures d'une somme de 6 000\$ plus les taxes applicables de la firme W Urbanisme Inc.

# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 9 septembre 2025

Que ce conseil autorise le directeur général, greffier-trésorier adjoint à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat précité ainsi que tout autre document nécessaire en lien avec la présente résolution.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

2025-09-196

## **10A-PATINAGE LIBRE ET AUTRES ACTIVITÉS – CENTRE SPORTIF RÉGIONAL LOUIS CYR**

- Considérant que le conseil municipal de Napierville a signé une entente avec le Centre sportif régional Louis Cyr pour la location de l'aréna pour des activités durant toute l'année ;
- Considérant qu' en échange d'une quote-part payée à la municipalité de Napierville, les citoyens du Village de Hemmingford pourront participer aux activités organisées jusqu'en avril 2026 ;
- Considérant que la quote-part 2025-2026 est de 975.20 \$ (calculé pour une population de 920 personnes) ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la Municipalité procède au paiement de la quote-part 2025-2026, au montant de 975.20 \$ afin que les citoyens du Village puissent participer gratuitement aux activités.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

2025-09-197

## **10B - PARTICIPATION FINANCIÈRE – INSCRIPTION HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE**

Considérant qu' il est important de favoriser la participation des jeunes aux diverses activités de loisirs ;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire promouvoir l'activité physique afin d'établir de saines habitudes de vie et lutter contre la sédentarité ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

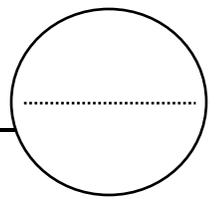
- Que la municipalité offre une aide financière supplémentaire de 215 \$ par enfants résidents du Village de Hemmingford qui sont inscrits au Hockey mineur et/ou au Club de patinage artistique ;
- La demande d'aide financière supplémentaire devra être effectuée avant le 31 octobre 2025 ;
- Le participant ou le tuteur devra également fournir avec sa demande les documents suivants :
  1. Preuve de résidence ;
  2. Un reçu officiel du montant payé pour l'inscription et émis par l'organisme ;
  3. Le reçu devra indiquer le nom, l'adresse et le nom de l'activité ainsi que la catégorie;

Que la présente aide financière soit pour l'année 2025 seulement et ne représente pas un engagement annuel de la part de la Municipalité du Village de Hemmingford.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

## **CORRESPONDANCE**

# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 9 septembre 2025

2025-09-198

## QUESTIONS DIVERSES

### 12a - OCTROI DE CONTRAT POUR DU PAVAGE

Attendu que le pavage autour de 9 regards doit être fait avant l'hiver;

Attendu qu' une réparation de pavage doit être effectuée devant le 489 rue Margaret;

Attendu qu' une demande de prix a été faite auprès de *Pavage MCM* et L'équipe Marcil inc pour des travaux autours de 9 regards et une réparation à faire devant le 489 rue Margaret ;

Pavage MCM	4000\$+ taxes
L'équipe Marcil inc	4925\$+taxes

EN conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :  
d'octroyer le contrat de pavage des 9 regards ainsi que la réparation devant le 489 rue Margaret à l'entreprise Les Pavages MCM pour un montant total de 4000\$ plus les taxes applicables et de prendre les fonds dans le surplus non affecté ;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

2025-09-199

### 13A-ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 9 SEPTEMBRE 2025

Considérant que Mme Annick Brunet directrice générale adjointe et greffière-trésorière, confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 9 septembre 2025, soit dans le budget 2025 ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 12 août au 9 septembre 2025 soient acceptés au montant 127 987.34\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 3 septembre 2024 soient payés au montant 41943.65\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

## PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-09-200

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance est levée à 20h01.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Annick Brunet  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2025.